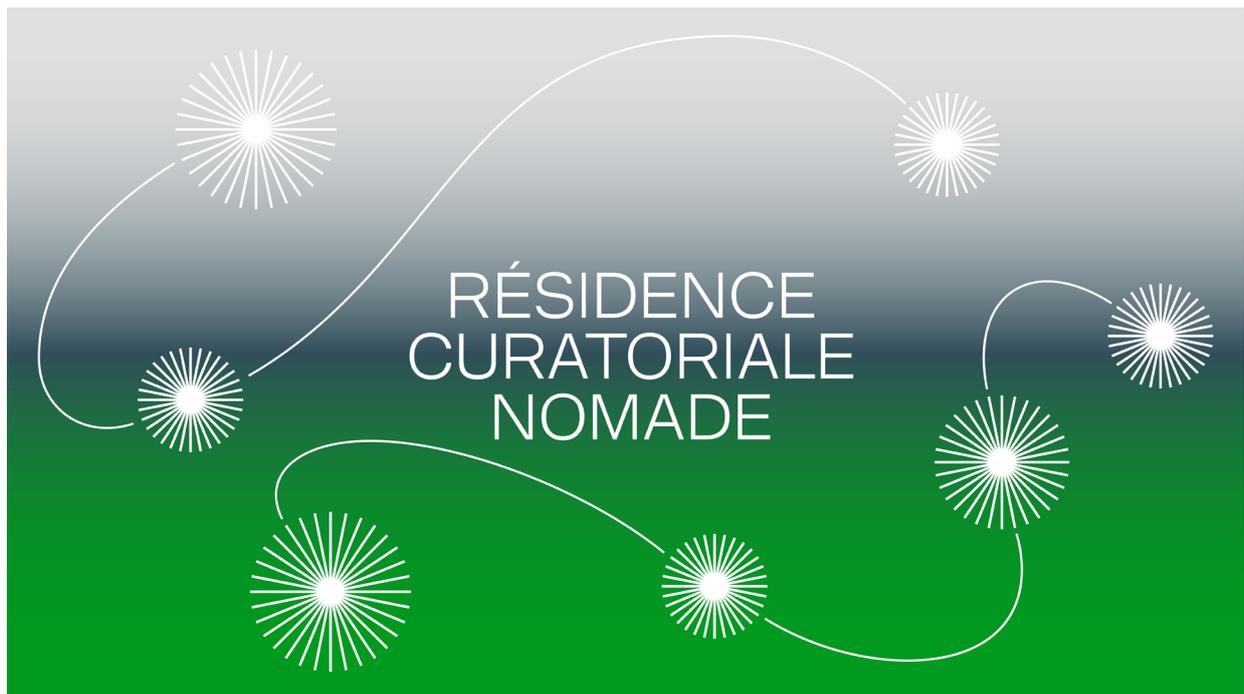


ARTS EN RÉSIDENCE – RÉSEAU NATIONAL

APPEL À CANDIDATURE 2023



Arts en résidence - Réseau national fédère des structures d'accueil d'artistes en résidence qui œuvrent au développement de la création contemporaine par la mise en place de résidences garantissant des conditions vertueuses de travail pour les résident-es.

Une résidence curatoriale nomade est mise en place par le réseau depuis 2016 et **propose régulièrement à un-e commissaire d'exposition ou critique d'art d'être accueilli-e chez plusieurs de ses membres.**

Chaque année, le réseau s'appuie sur 3 à 4 structures membres pour accueillir une résidence curatoriale nomade, qui offre à son-sa lauréat-e le cadre de nombreuses rencontres : **chaque structure facilite sa mise en relation avec la scène locale (artistes et autres professionnel-les) sur son territoire.**

Le-a candidat-e s'engage donc à être disponible pour rencontrer et dialoguer avec la scène locale, dans la variété des contextes offerts par chacun des lieux.

Chaque structure organisera avec le-a lauréat-e la façon dont se construira son association temporaire à la vie des lieux/territoires.

DÉTAILS ET CONDITIONS

DÉROULÉ

Le Centre d'arts Fernand Léger (Port-de-Bouc), Artistes en résidence (Clermont-Ferrand), LE PORT DES CRÉATEURS (Toulon), membres du réseau Arts en résidence, sont les partenaires de la résidence curatoriale 2023 et accueilleront le-la commissaire/critique à l'occasion de séjours se déroulant entre septembre 2023 et janvier 2024.

1er lieu d'accueil : Le Centre d'arts Fernand Léger à Port-de-Bouc
> 15 jours à définir entre mi-sept et fin oct 2023

2ème lieu d'accueil : Artistes en résidence à Clermont-Ferrand
> 15 jours à définir entre nov et déc 2023

3ème lieu d'accueil : LE PORT DES CRÉATEURS à Toulon
> 15 jours à définir entre déc 2023 et janv 2024 (hors vacances scolaires)

CONDITIONS

Le-la commissaire et/ou critique d'art sélectionné-e bénéficiera :

- de 3000 € TTC brut d'honoraires au total (1000 € par séjour de 15 jours), pris en charge par les structures d'accueil;
- d'une prise en charge de ses frais de déplacement à hauteur max de 1500 € par le réseau Arts en résidence.

Dans chacun des lieux, le-la commissaire/critique bénéficiera :

- d'un hébergement ;
- d'un espace de travail dédié avec bureau et connexion Internet ;
- d'un accompagnement personnalisé par un membre de chaque structure et d'un soutien général au niveau du réseau Arts en résidence.

Il sera demandé au-la commissaire et/ou critique d'art de communiquer au réseau Arts en résidence, au fur et à mesure de ses séjours, des éléments rendant compte de son expérience (photos, notes ou tout autre élément accompagnant le déroulé du projet).

MODALITÉS DE CANDIDATURE

La candidature, rédigée en français ou anglais, devra être déposée via le formulaire de candidature [disponible sur ce lien](#) et permettant de téléverser :

- une lettre de motivation spécifique à la résidence nomade d'Arts en résidence ;
- un bref texte présentant la démarche curatoriale et critique générale du-de la candidat-e et les enjeux de sa recherche ;
- un CV/biographie/expographie détaillé présentant notamment ses projets développés en tant que critique d'art et/ou commissaire d'exposition ;
- un justificatif du statut permettant d'émettre une facture.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Exercer une activité professionnelle régulière dans le champ de la critique d'art et/ou du commissariat d'exposition contemporains ;
Disposer d'un statut permettant l'émission d'une facture en bonne et due forme ;
Pouvoir s'exprimer en français et/ou en anglais.

Les candidatures sont à déposer
[sur ce formulaire](#)
avant le 5 avril 2023 à minuit

Trois candidat-es pré-sélectionné-es seront invité.e.s à échanger en ligne avec tous les partenaires du projet en vue de la sélection finale d'un-e lauréat-e.

Arts en résidence - Réseau national bénéficie du soutien de la DGCA - ministère de la Culture.

artsenresidence.fr

Contact : artsenresidence@gmail.com

Soutenu
par



LES LIEUX D'ACCUEIL

Le Centre d'arts Fernand Léger est implanté depuis 2012 dans l'ancienne demeure des directeurs de l'usine Saint Gobain de Port de Bouc, une petite ville littorale des Bouches du Rhône située à proximité de Marseille. Favorisant les arts et leur accessibilité dans des logiques d'éducation populaire, il crée une synergie quotidienne entre l'école d'arts plastiques municipale, la programmation active d'expositions temporaires et l'accueil d'artistes en résidence, dont les projets sont régulièrement menés avec un lien affirmé pour la spécificité du territoire méditerranéen. Le-la commissaire sera accueilli-e au sein même de ce petit château de bord de mer où se mêlent dans une symbiose vertueuse les pratiques professionnelles et amateurs.

centrefernandleger.com



Artistes en résidence soutient la création contemporaine par la mise en place de résidences à destination d'artistes, commissaires et de chercheur·ses en art contemporain. Elle œuvre pour la mobilité des artistes, la circulation des idées et la mise en commun des savoirs et savoir-faire par le développement d'un vaste réseau de partenaires locaux, nationaux et internationaux. Les résidences sont pensées comme des temps entièrement dédiés à la recherche sans obligation de production finale. Favorisant les rencontres et les échanges, l'équipe offre un accompagnement aux résident·es et les met en lien avec tout·e professionnel·le pouvant contribuer au développement de leur pratique. Les résident·es profitent de la proximité de 17 ateliers d'artistes gérés par le collectif Les Ateliers, facilitant ainsi la rencontre avec la scène locale.

artistesenresidence.fr

LE PORT DES CRÉATEURS est un tiers-lieu culturel situé au centre du Quartier Culturel et Créatif toulonnais, et construit autour de l'idée de créer des communs, de mutualiser des espaces, des outils, mais aussi de rassembler des personnes et des savoir-faire complémentaires au sein d'un même lieu. Danseur·euses, plasticien·nes, musicien·nes, designer·euses, entreprises créatives, étudiant·es et associations partagent les espaces. Le lieu vise à répondre aux besoins de chacune : travailler, se former, se divertir, rencontrer les acteur·rices locaux·ales... LE PORT DES CRÉATEURS propose également une programmation grand public, principalement gratuite et ouverte à tou·tes : ateliers, conférences, cinéma en plein air, expositions, concerts, battle de danse, le tout construit et encadré par des artistes français·es et internationaux·ales.

leportdescreateurs.net

LE
PORT
DES
CREA-
TEURS

A · R